

5



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mardi 24 novembre 2009

Quatrième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mardi 24 novembre 2009

13 h

Prière.

M. Paulin (Restigouche-la-Vallée) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition au nom de gens du nord du Nouveau-Brunswick, qui sont contre la pulvérisation, quel que soit l'usage, la qualifiant d'irresponsable et de nocive pour tous les organismes vivants. (Pétition 6.)

M. Urquhart (York) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Burtts Corner, de Zealand, de Keswick, de Stanley et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 7.)

M. D. Graham (Carleton) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Balmoral, de Charlo, de Dalhousie, d'Eel River Crossing, de Saint-Maure et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 8.)

M. Harrison (Hampton-Kings) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Dalhousie, d'Eel River Crossing, de Point La Nim, de Balmoral et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 9.)

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M^{me} Schryer :

- 8, *Loi sur la surveillance pharmaceutique* ;
- 9, *Loi modifiant la Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé* ;

par l'hon. M. Stiles :

- 10, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune*.
-

M. Fitch donne avis de motion 7 portant que, le jeudi 3 décembre 2009, appuyé par M. Alward, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie de la correspondance, quel que soit le support, depuis le 1^{er} janvier 2009 entre le Cabinet du premier ministre, le premier ministre Shawn Graham, le ministre de l'Énergie, M. Doug Tyler et le président et directeur général d'Énergie NB relativement aux affaires traitées avec la province de Québec et Hydro-Québec.

M. P. Robichaud donne avis de motion 8 portant que, le jeudi 3 décembre 2009, appuyé par M. Alward, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie de la correspondance, quel que soit le support, depuis le 1^{er} janvier 2009 entre le Cabinet du premier ministre, le premier ministre Shawn Graham, le ministre de l'Énergie, M. Doug Tyler et les membres du conseil d'administration d'Énergie NB relativement aux affaires traitées avec la province de Québec et Hydro-Québec.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre reprenne le débat ajourné sur la motion d'adresse en réponse au discours du trône.

Le leader parlementaire du gouvernement donne avis que la deuxième lecture des projets de loi 8, 9 et 10 sera appelée le mercredi 25 novembre 2009.

L'Assemblée reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. MacIntyre, appuyée par M. Paulin, dont voici le texte :

que l'adresse dont le texte suit soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur pour le remercier humblement du gracieux discours qu'il lui a plu de faire à l'Assemblée législative :

Fredericton (N.-B.)
le 17 novembre 2009

À Son Honneur,
l'honorable Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M^{me} C. Robichaud, vice-présidente, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se poursuit. Après un autre laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, 2008-2009	(23 novembre 2009) ;
rapport annuel de la Commission des produits de ferme, 2008-2009	(23 novembre 2009).